

La Chronique syndicale

Spécial nématode doré

Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec

Le nématode à kyste est sans danger pour la santé humaine et la santé animale

Après être entré dans 65 pays, le nématode à kyste a réussi à s'introduire dans la province de Québec. Ce bulletin permettra de mieux connaître les conséquences de ce ravageur et les moyens entrepris pour neutraliser sa propagation et protéger notre industrie. Je tiens à vous assurer que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Fédération travaillent en étroite collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) afin de régionaliser le problème, faire lever les restrictions à l'exportation le plus rapidement possible, protéger l'industrie de la pomme de terre et les producteurs qui pourraient être touchés.

**Pierre Chouinard,
président, FPPTQ**

NDLR : Plusieurs passages de ce bulletin ont été tirés de textes émis par l'ACIA.

Chronologie des événements

Le lundi 24 juillet 2006, un observateur du Réseau d'avertissements phytosanitaires, sous la supervision d'un conseiller agricole, envoyait un plant de pommes de terre présentant des symptômes de sécheresse au laboratoire de diagnostic à Québec.

Le mardi 15 août 2006, après plusieurs jours d'échantillonnage, d'enquêtes, d'investigations et d'analyses en laboratoire, l'ACIA confirme la présence d'un nématode doré dans un champ de 12 hectares de la MRC Lajemmerais, qui comprend les municipalités de Ste-Julie, St-Amable, Calixa-Lavallée, Varennes, Verchères et Contrecoeur.

Le lendemain, l'agence américaine Animal and Plant Health Inspection Service (APHIS) annonçait qu'elle interdisait l'entrée de pommes de terre et d'autres produits en provenance de la province de Québec qui pouvaient contenir du sol contaminé.

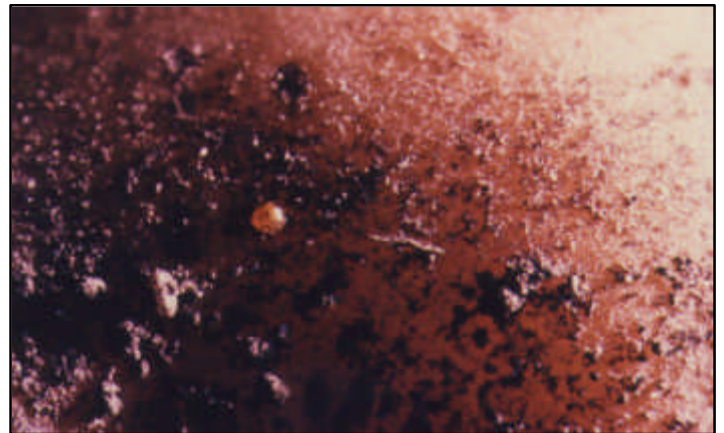


Source ACIA : Kystes de nématodes dorés sur une racine

Qu'est-ce que le nématode à kyste ?

Le nématode doré et le nématode à kyste pâle sont deux espèces de nématodes à kyste de la pomme de terre. Ils sont justiciables de quarantaine à l'échelle internationale, car ils peuvent nuire considérablement au rendement des cultures de pommes de terre et d'autres cultures hôtes de la famille des solanacées comme la tomate et l'aubergine.

La présence des nématodes à kyste a été confirmée dans 65 pays, notamment dans des régions du Canada (Terre-Neuve en 1962; l'île de Vancouver en 1965) et des États-Unis (New York en 1941; Idaho en 2006). Au Canada, des restrictions rigoureuses en matière de déplacement sont en vigueur pour empêcher la propagation de ces ravageurs vers des régions non infestées.



Source ACIA : Kyste de nématodes dorés sur du sol

Pourquoi le nématode à kyste est justiciable de quarantaine

Le nématode à kyste est un parasite obligé de la famille des solanacées. Pour survivre et se reproduire, il a besoin des plantes hôtes que sont la pomme de terre et la tomate. Le kyste, de la grosseur d'une tête d'épingle, contient environ 500 œufs invisibles à l'œil nu dont l'éclosion est stimulée lorsqu'ils sont à proximité des racines de ces cultures. En l'absence de plantes hôtes, les kystes peuvent survivre dans le sol plusieurs décennies. Ils peuvent alors contaminer d'autres régions par des déplacements de sol attaché aux véhicules, aux chaussures et aux végétaux.

La fumigation n'est pas une solution

Des essais successifs de fumigation dans certains pays et sur l'île de Vancouver ont permis de réduire les populations mais n'ont pas réussi à éliminer le nématode à kyste. À ce jour, il n'existe aucun traitement magique pour éradiquer ce ravageur. Seuls des mesures drastiques comme l'abstention de cultiver des plantes hôtes pendant environ 50 ans pourraient peut-être permettre de s'en débarrasser.



Les restrictions dureront combien de temps ?

L'ACIA a dépêché dans la région affectée plus d'une centaine d'employés pour enquêter, investiguer, faire le retraçage et échantillonner les champs selon un protocole scientifique reconnu à l'échelle internationale.

L'objectif de l'ACIA est de délimiter ou régionaliser à la plus petite échelle possible la zone affectée et établir un protocole visant la contention du nématode à l'intérieur de la zone affectée.

Les travaux de l'ACIA permettront de rassurer les pays importateurs afin de lever la restriction à l'exportation.



Source ACIA : La voie de propagation la plus probable est la machinerie, les chaussures et les végétaux contenant du sol

Position de la Fédération

Dès qu'elle a été saisie de la situation, la Fédération a mis en place la cellule de gestion de crise. Elle a préparé un plan de communication pour contrer tout vent de panique dans la population et une baisse de consommation de la pomme de terre. Dès le départ, le message clé était l'innocuité de la pomme de terre.

Il est de la plus haute importance de mentionner que le nématode à kyste s'attaquent uniquement aux racines et non aux tubercules. Les pommes de terre sont bonnes à manger après avoir été débarrassées des particules de sol.



Source ACIA : Un bon nettoyage s'impose afin d'éviter la propagation vers d'autres champs

L'autre préoccupation immédiate de la Fédération est de limiter les impacts commerciaux au niveau des exportations québécoises. Comme pour les autres légumes, il ne devrait pas y avoir de restriction à l'exportation vers les États-Unis si les pommes de terre sont lavées.

Depuis le début, la Fédération a collaboré avec l'ACIA pour régionaliser le problème au niveau de la MRC. Aussi, des travaux intenses ont permis de garder les frontières des autres provinces ouvertes. Elle a donc pris des mesures

visant à rassurer le Nouveau-Brunswick et l'Ontario en demandant notamment aux emballeurs de laver toutes les pommes de terre destinées à leur marché.

À ce jour, les discussions nous permettent de croire que la récolte du producteur dont les champs sont en restriction de mouvement peut être commercialisée. Il faut donc travailler avec l'ACIA pour développer un protocole de gestion bio-sécuritaire pour mettre en marché ces pommes de terre en éliminant tous les risques possibles de propagation.

Il est important de voir aussi à long terme les impacts du nématode pour l'entreprise aux prises avec ce ravageur.

Pour la Fédération, il est impératif qu'un protocole de gestion du nématode puisse permettre de gérer la situation rapidement advenant d'autres cas.

Prochaines étapes

La Fédération participe au comité de travail ayant pour mandat de conseiller et d'orienter l'ACIA et toute son équipe. Le comité a également un rôle de catalyseur afin de trouver des solutions à divers problèmes dans la zone en restriction de mouvement et au niveau du Québec en matière d'exportation.

Le mardi 29 août, les États-Unis enverront une délégation au Québec pour voir où en sont les travaux et comment l'ACIA contrôle la situation.

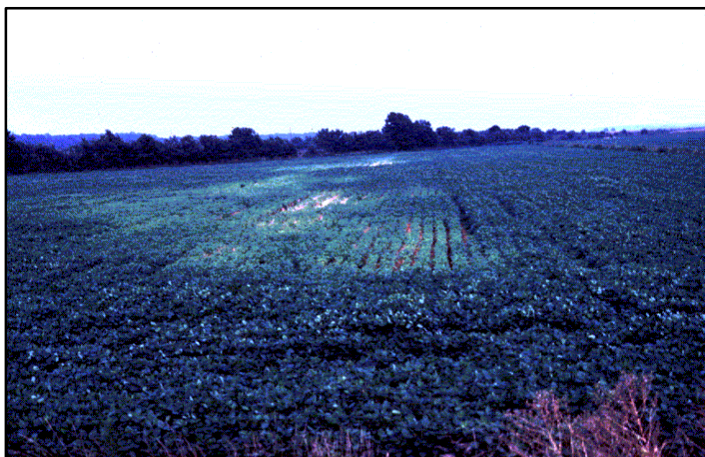
La Fédération informera les producteurs régulièrement de l'évolution des événements pendant la crise du nématode à kyste. Jusqu'à maintenant, plusieurs entrevues médiatiques ont été accordées. Les producteurs sollicités par les journalistes peuvent communiquer avec la Fédération pour être informés ou tout simplement les référer au 450-679-0530.

Incidence sur les marchés

Les exportations québécoises de pommes de terre vers les États-Unis représentent environ 12 millions de dollars annuellement soit environ 5 % de la valeur à destination.

Pour la province de Québec, une importatrice nette de pommes de terre, les effets sur les prix devraient être moins néfastes que ceux de la galle verruqueuse à l'Île-du-Prince-Édouard en 2000-2001, puisqu'elle exporte la majeure partie de sa production.

Cependant, le marché de la pomme de terre est sensible même à une très faible fluctuation de l'offre et certains marchés, comme celui de la pomme de terre rouge qui s'est fortement développé sur la côte est américaine, pourraient être affectés si les restrictions se prolongent.



Source ACIA : Un champ infesté

